

Auto-évaluation de la Faculté des lettres

2008-2012

Rapport de synthèse

1. Introduction

Le présent rapport de synthèse traduit l'essentiel du rapport d'Auto-évaluation de la Faculté des lettres, ainsi que des étapes du processus d'AE. Ce processus a permis de décrire et d'analyser une situation globalement favorable, voire très favorable si on la compare avec celle d'autres facultés du même type en Suisse et à l'étranger. Il faut pourtant relever que l'environnement social, les discours ambiants, les valeurs dominantes autour de nous ne placent pas les facultés de sciences humaines dans les meilleures conditions. Le public concerné par ces types de formation est en mutation ; les très jeunes étudiant-e-s sont facilement séduit-e-s par des programmes d'études plus immédiatement accrocheurs dans notre environnement technologisé ou qu'on leur présente comme plus prometteurs en termes d'emplois et de revenus. En revanche, toujours plus de personnes ayant déjà acquis un certain bagage de vie se tournent vers nos formations, qui proposent des approfondissements réflexifs sur les aspects les plus complexes de l'expérience humaine. Dans le même temps, les conditions d'exercice, de gestion et de financement de la recherche en sciences humaines ont également changé. Au surplus, il se trouve que cette période de profondes transformations, touchant aussi bien l'enseignement que la recherche, coïncide, dans la Faculté, avec une phase de renouvellement massif au sein du Corps professoral. Ainsi, le rapport rend compte d'une situation d'ouverture où chances et risques s'entrecroisent, mais qui est abordée avec confiance au vu de la bonne santé de l'environnement UNIL, des résultats remarquables obtenus par les enseignant-e-s chercheurs/euses de la Faculté, de la stabilité des effectifs d'étudiant-e-s et de la confiance qui anime très largement la communauté facultaire.

Placée dans cet environnement dynamique, la Faculté vient d'achever la préparation de la réforme de son système d'études et des plans d'études au niveau du baccalauréat universitaire (ou Bachelor). Le nouveau dispositif sera concrètement mis en œuvre à la rentrée 2013. C'est pour cette raison que les questions liées à l'enseignement n'ont pas été traitées avec l'ampleur souhaitée selon le chapitre 6 du canevas d'auto-évaluation, en accord avec la Direction de l'UNIL ; lors de sa prochaine auto-évaluation, la Faculté pourra livrer des données et des analyses détaillées sur les effets de cette réforme.

2. Présentation générale de la Faculté

La Faculté est divisée en trois types d'unités : les sections, les centres et les écoles. Les sections, ainsi que l'Ecole de français langue étrangère (EFLE), assument la responsabilité d'un ou de plusieurs plans d'études, de niveau Baccalauréat ou Maîtrise universitaires ; les centres ont une mission de recherche spécifique et une vocation interdisciplinaire ou spécialisée ; les écoles ont une mission d'enseignement particulière. S'ajoutent à ces trois types d'unités internes deux départements interfacultaires, qui regroupent des sections rattachées à différentes facultés (Lettres, Sciences sociales et politiques-SSP, Théologie et sciences des religions-FTSR)

Tou-te-s les enseignant-e-s-chercheurs/euses et les assistant-e-s doctorant-e-s sont rattaché-e-s à l'une des unités de la Faculté. Les collaborateurs/trices académiques de la Faculté combinent

presque tous une activité de recherche, une activité d'enseignement et des tâches administratives ; cependant, les assistant-e-s doctorant-e-s ne sont pas censé-e-s assumer seul-es la responsabilité d'un enseignement.

La gouvernance centrale de la Faculté est assurée par le Décanat (un-e doyen-ne, trois ou quatre vice-doyen-ne-s) et par les services administratifs facultaires pilotés par un-e adjoint-e de Faculté et un-e adjoint-e aux affaires étudiantes. Chaque unité est placée sous la responsabilité d'un-e directeur/trice (centres) ou d'un-e président-e (sections), élu-e pour deux ans par l'Assemblée générale de l'unité ; cette AG est composée de l'ensemble des enseignant-e-s-chercheurs/euses et du PAT de l'unité, ainsi que – dans le cas des sections – d'une délégation des étudiant-e-s de l'unité. Les directeurs/trices d'écoles sont nommé-e-s par la Direction, pour une période non limitée.

Plusieurs structures participatives existent. La première est le Conseil de Faculté, qui est fondé sur une représentation des quatre corps de la Faculté (Corps professoral-CP, Corps intermédiaire-CI, Corps étudiantin-CE, et personnel administratif et technique-PAT) ; le Conseil de Faculté compte 44 membres, répartis comme suit : CP-18 représentant-e-s ; CI-8 ; CE-12 ; PAT-6.

Des commissions permanentes composées de représentant-e-s des différents corps sont élues par le Conseil de Faculté ; ce sont :

Commission d'admission / Commission de planification académique / Commission de recours en matière d'examens / Commission des examens / Commission du cours de vacances / Commission des équivalences et de la mobilité / Commission de promotion de la recherche / Commission pour la formation des enseignants en langues et cultures / Commission de l'enseignement / Commission des publications.

La formation proposée aux étudiant-e-s de la Faculté des lettres est pluridisciplinaire ; cela résulte à la fois d'une tradition académique helvétique et d'exigences posées par les règlements fédéraux et cantonaux relatifs à la formation des enseignant-e-s des degrés secondaires I et II. Dans la Faculté, les étudiant-e-s suivent un cursus bi- ou tri-disciplinaire au Baccalauréat ; à la Maîtrise, les étudiant-e-s peuvent poursuivre un cursus bi-disciplinaire ou privilégier une approche mono-disciplinaire. Les programmes de spécialisation qui forment le dernier bloc des programmes de la Maîtrise à 120 crédits ECTS comprennent tous une offre d'enseignements interdisciplinaires. Au BA comme au MA, la combinaison des disciplines relève du choix de l'étudiant-e.

Quelques chiffres (données de janvier 2013)

- Nombre d'étudiant-e-s global (avec EFLE), niveau BA : 1208
- Nombre d'étudiant-e-s global (avec EFLE), niveau MA : 532
- Nombre d'étudiant-e-s global (avec EFLE), niveau doctorat : 360
- Nombre d'assistant-e-s diplômé-e-s et 1^{ers} assistant-e-s en EPT : 108,1
- Nombre d'enseignant-e-s-chercheurs/euses (PO, PASE, PAST, MER, MA, chercheurs/euses juniors, chercheurs/euses seniors) en EPT : 149,5
- Nombre de PAT en EPT : 45,9

Nombre d'unités d'enseignement et de recherche :

Sections – 12 :

Philosophie / Histoire / Français / Archéologie et sciences de l'Antiquité / Italien / Espagnol / Allemand / Anglais / Langues et civilisations slaves et de l'Asie du sud / Histoire de l'art / Histoire et esthétique du cinéma / Sciences du langage et de l'information

Centres – 9 :

Centre de recherche sur les lettres romandes / Centre de traduction littéraire / Centre Benjamin Constant / Centre de linguistique et des sciences du langage / Centre d'études médiévales et post-médiévales / Centre des sciences historiques de la culture / Centre de recherche en langues et littératures européennes comparées / Centre de la formation doctorale interdisciplinaire / Centre d'études cinématographiques (dès sept. 2013)

Écoles – 2 :

École de français langue étrangère / École du cours de vacances

Départements interfacultaires – 2 :

Département interfacultaire d'histoire et sciences des religions / Département interfacultaire d'histoire

22 disciplines internes à la Faculté et offrant un plan d'études BA, ainsi qu'un plan d'études MA (avec un mémoire de maîtrise) :

Philosophie / Histoire / Français moderne / Français médiéval / Français langue étrangère / Archéologie / Histoire ancienne / Latin / Grec ancien / Italien / Espagnol / Allemand / Anglais / Études slaves / Langues et civilisations de l'Asie du sud / Linguistique / Histoire de l'art / Cinéma / Informatique et méthodes mathématiques / Histoire et sciences des religions / Sciences de l'Antiquité (MA) / Sciences du langage et de la communication (MA).

16 disciplines externes à la Faculté et offrant un plan d'études BA, ainsi qu'un plan d'études MA (sans mémoire de maîtrise) :

a) Dans une autre faculté de l'UNIL : Psychologie / Science politique / Sciences sociales / Géographie / Études théologiques (BA)

b) Dans une autre faculté de lettres romande : Égyptologie et copte / Langue et littérature arméniennes / Langue, littérature et civilisation arabes / Langue, littérature et civilisation chinoises / Langue, littérature et civilisation grecques modernes / Langue, littérature et civilisation japonaises / Langues et civilisations de la Mésopotamie / Musicologie / Archéologie préhistorique et anthropologie (BA) / Archéologie préhistorique / Ethnologie (BA) / Sciences humaines et sociales – orientation anthropologie (MA)

12 programmes de spécialisation (dernier bloc à 30 C ECTS du MA à 120 C ECTS) :

Philosophie, Sciences et Société / Histoire : recherche, exploitation et mise en valeur des sources / Histoire de l'art régional / Théories et pratiques du cinéma / Langues et littératures européennes comparées / Littératures suisses* (ce programme ne sera plus proposé à l'automne 2013) / Communication et culture du Moyen-Âge à l'aube des temps modernes / Sciences historiques de la culture / Histoire du livre et édition critique des textes / Traduction littéraire / Analyse des discours et de la communication publics / Métiers de l'archéologie et du patrimoine historique

Deux nouveaux programmes de spécialisation sont proposés dès l'automne 2013 : Dramaturgie et histoire du théâtre / Nouvelles études américaines.

3. Bilan global

Le tableau ci-dessous présente l'essentiel des analyses détaillées produites dans le version complète du rapport d'AE.

Tableau récapitulatif SWOT		
	Forces	Faiblesses
Origine interne	<p><u>Gouvernance</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Bonne collaboration du Décanat avec les unités de la Faculté et avec la Direction de l'UNIL Efficacité et compétence du PAT administratif et scientifique de la Faculté <p><u>Enseignement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Système pluridisciplinaire offrant une formation variée favorable à l'insertion professionnelle Attractivité des programmes de spécialisation de la Maîtrise Création de la Commission de l'enseignement Qualité de l'enseignement avérée et reconnue par le CSE <p><u>Recherche</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Renommée nationale et internationale de la Faculté dans plusieurs domaines Soutien aux enseignants – chercheurs grâce aux décharges-recherche et aux Consultants - recherche Soutien aux doctorants via la FDI et via des aides ponctuelles <p><u>Ressources</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Solide soutien budgétaire de la Dir. UNIL Augmentation des espaces disponibles Politique cohérente de recrutement Équilibre atteint dans le recrutement des professeurs pour ce qui regarde l'égalité 	<p><u>Gouvernance</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Lourdeur des plans d'études actuels <p><u>Enseignement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Problèmes dans l'utilisation du cahier des charges des assistants diplômés quant à leur participation à l'enseignement Problèmes dans l'encadrement des doctorants Amélioration nécessaire du taux d'encadrement de certaines sections <p><u>Recherche</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Diminution du temps disponible pour la recherche Visibilité insuffisante des publications et des activités de recherche <p><u>Ressources</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Difficulté à mesurer les prestations offertes aux autres facultés UNIL et HES Efforts à faire dans l'analyse des conditions de travail du CI relativement à l'égalité
	Opportunités	Risques
Origine externe	<p><u>Gouvernance</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Partenariats avec la HEP-VD, les HES, des institutions de préservation du patrimoine et de la culture, ainsi que de nombreuses institutions académiques suisses et étrangères <p><u>Enseignement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre de doctorants immatriculés et de thèses soutenues <p><u>Recherche</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Ouverture de nouveaux champs de recherche, notamment liés aux nouvelles technologies Soutien des activités de recherche par des fondations et des institutions privées ou publiques (musées, etc.) <p><u>Ressources</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Efforts du FNS pour diversifier les instruments de soutien à la recherche Diversification des publics potentiellement intéressés par une formation en sciences humaines 	<p><u>Gouvernance</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Perte d'attractivité des sciences humaines dans la société Limitation des indicateurs statistiques permettant d'appuyer le développement stratégique de la Faculté <p><u>Enseignement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Stabilité incertaine des effectifs étudiants Manque de données systématiques sur le devenir professionnel des diplômés Pressions sur le format et la durée des thèses en sciences humaines <p><u>Recherche</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Non-pertinence de certains critères d'évaluation de la recherche Inadéquation des indicateurs bibliométriques Carence de données systématiques fournies par le RI et le SII sur les collaborations scientifiques et sur les doctorants <p><u>Ressources</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Absence, dans le paysage académique suisse, de postes stables exclusivement dévolus à la recherche Difficulté d'obtenir du soutien autre que FNS pour des projets en sciences humaines Manque de coordination entre les différents acteurs engagés dans le soutien aux sciences humaines au niveau national

1.3. Favoriser la collaboration entre unités dans la Faculté par des projets intellectuels et institutionnels communs	<ul style="list-style-type: none"> • Cours public facultaire • Offre d'enseignements interdisciplinaires ou transversaux dans l'esprit des semaines SIEL • Meilleure utilisation de la revue <i>Études de lettres</i> • Mise sur pied de cours communs à plusieurs unités 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination entre le Décanat et les unités • Commissions de l'enseignement (sous-commission D « compétences transverses ») • Ingénieure pédagogique • Commission de promotion de la recherche • Consultants-recherche 	En cours		<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'interdisciplinarité dans la recherche (2.1.6) • Développer les compétences transverses et les capacités de transfert des étudiants (1.2.10)
1.4. Amplifier et diversifier les collaborations avec les institutions externes, académiques et non académiques	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des partenariats avec des institutions publiques et privées de préservation du patrimoine et de promotion de la culture • Développement des partenariats avec les HES et la HEP • Développement des partenariats avec les universités étrangères • Développement des collaborations avec les universités voisines • Participation à des cofinancements de postes académiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Décanat • COFELEC • Unités de la Faculté 	2013-16		<ul style="list-style-type: none"> • Affirmer la politique culturelle de l'UNIL (3.3) • Poursuivre la collaboration entre l'UNIL et la HEP-VAUD et entre l'UNIL et la HES-SO (4.5.6) • Poursuivre la collaboration entre les universités du Triangle AZUR (4.5.4) • Valoriser les chercheuses et les chercheurs (2.1.2) • Développer des collaborations internationales via des partenariats privilégiés (2.2.4)
2. ORGANISATION					
2.1. Assurer le suivi des réorganisations récentes (fusions de sections, nouveau centre) et évaluer la pertinence d'autres regroupements	<ul style="list-style-type: none"> • Discussions régulières avec les unités concernées 	<ul style="list-style-type: none"> • Décanat et présidents des sections concernées 	En cours		

3. STRUCTURES PARTICIPATIVES					
3.1. Maintenir les bonnes relations avec l'AEL et l'esprit de collaboration constructive	<ul style="list-style-type: none"> •Collaboration avec l'AEL sur les projets et préoccupations portés par cette dernière 	<ul style="list-style-type: none"> •Rencontres régulières et groupes de travail AEL-Décanat 	En cours	<ul style="list-style-type: none"> •Nouveau questionnaire aux étudiants en 2015 ou 2016 	<ul style="list-style-type: none"> •Améliorer les conditions d'études (1.3)
3.2. Améliorer la coordination avec l'ACIL	<ul style="list-style-type: none"> •Poursuite du travail sur le cahier des charges des assistants diplômés •Valorisation du statut des MER (nombreux en Lettres) et amélioration de leurs conditions de travail 	<ul style="list-style-type: none"> •Rencontres régulières et groupes de travail ACIL-Décanat •Décanat-Conseil de l'UNIL 	En cours Dès 2013		<ul style="list-style-type: none"> •Garantir un taux d'activité suffisant pour les postes de relève (4.1.4)
3.3. Mieux prendre en compte la perception du CI et du CE dans les assemblées de sections et de centres	<ul style="list-style-type: none"> •Analyse du sentiment de la « base » sur les assemblées d'unités •Intégration accrue du CI et du CE des unités 	<ul style="list-style-type: none"> •Contacts entre ACIL et CI des sections •Contacts AEL-sections-Décanat 	Dès 2013	<ul style="list-style-type: none"> •Nouveaux questionnaires au CE et CI en 2015 ou 2016 	
4. COMMUNICATION					
4.1. Améliorer les canaux d'information interne	<ul style="list-style-type: none"> •Analyse des carences •Répartition des tâches 	<ul style="list-style-type: none"> •Décanat et responsables d'unités 	2013-16		
4.2. Consolider la ligne de communication de la Faculté	<ul style="list-style-type: none"> •Renforcement de la communication externe •Maintien du contact avec les anciens membres de la Faculté •Développement de l'information sur les programmes de formation 	<ul style="list-style-type: none"> •Chargée de communication de la Faculté, Consultants-recherche et Décanat 	En cours		<ul style="list-style-type: none"> •Valoriser les chercheuses et les chercheurs (2.1.2) •Affirmer la politique culturelle de l'UNIL (3.3)
4.3. Formuler explicitement les missions et objectifs de la Faculté et les communiquer à l'extérieur	<ul style="list-style-type: none"> •Création d'une page ad hoc sur le site de la faculté 	<ul style="list-style-type: none"> •Décanat et chargée de communication + webmaster 	2014		

4.4. Systématiser la récolte des données et informations sur la Faculté	•Création d'un poste PAT qualité	•Décanat + Direction	2015		
---	----------------------------------	----------------------	------	--	--

Chapitre 6 « ENSEIGNEMENT »					
THÉMATIQUES / Objectifs	Actions	Moyens mis en oeuvre	Calendrier	Indicateurs	Points du plan stratégique
1. ENSEIGNEMENT					
1.1. Poursuivre la restructuration des études en Lettres et le développement d'une stratégie pédagogique globale	<ul style="list-style-type: none"> •Extension de la formulation des objectifs de formation au niveau MA •Simplification des plans d'étude •Implémentation de la certification CECR •Promotion des compétences transverses et valorisation de leur acquisition 	<ul style="list-style-type: none"> •Travaux de la Commission de l'enseignement •Action Décanat, Commission de l'enseignement et sections •Sous-commissions de l'enseignement et plateforme informatique •Commission de l'enseignement, intégration d'enseignements transversaux dans le programme à options du BA 	<ul style="list-style-type: none"> Dès 2013 En cours Dès 2013 En cours 	<ul style="list-style-type: none"> •(cf. <i>infra</i> annexe 11.3.1 « Référentiel de compétences du doctorat ès lettres ») 	<ul style="list-style-type: none"> •Appliquer le National Qualification Framework (1.2.4) •Améliorer l'encadrement (1.3.1) • Développer les compétences transverses et les capacités de transfert des étudiants (1.2.10)
1.2. Maintenir la qualité de l'enseignement et la culture de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> •Soutien de l'Ingénierie pédagogique aux projets FIP, incitation à la participation aux séances du CSE 		En cours		<ul style="list-style-type: none"> •Valoriser les compétences pédagogiques et encourager l'innovation dans ce domaine (1.2.8)
1.3. Développer et ouvrir la formation continue	<ul style="list-style-type: none"> •Recensement des offres de formation et des publics et réflexion sur les synergies possibles •Encouragement du Décanat à la création de nouveaux programmes 	<ul style="list-style-type: none"> •Décanat: discussion avec la Fondation pour la formation continue UNIL-EPFL •Promotion dans la Faculté et mise en contact avec la Fondation pour la formation continue UNIL-EPFL 	En cours		<ul style="list-style-type: none"> •Développer et diversifier le portefeuille de formations (3.1.1) •Favoriser l'investissement des enseignants dans la formation continue (3.1.2)

2. ÉTUDIANTS					
2.1. Améliorer les conditions d'études	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du taux d'encadrement dans certaines sections (<i>anglais, histoire de l'art, linguistique, philosophie</i>) • Renforcement de l'encadrement administratif • Amélioration de l'information sur l'encadrement administratif des étudiants et sur le système d'aide personnalisée aux étudiants • Amélioration des rapports entre enseignants et étudiants ayant des contraintes extra-universitaires liées à un emploi rémunéré 	<ul style="list-style-type: none"> • Décanat et Direction • Demande d'engagement d'un-e nouveau-elle conseiller-ère aux études • Réflexion du Décanat sur l'utilisation des réseaux sociaux, création d'un onglet spécifique à la question des étudiants avec contraintes sur le site de la Faculté • Décanat: sensibilisation des enseignants sur cette question 	<p>En cours</p> <p>Dès 2014</p> <p>Dès 2013</p> <p>Dès 2013</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Postes de la Faculté des lettres, par unité, en EPT (cf. <i>infra</i> annexe 11.2.1) • Questionnaire envoyé aux présidents et vice-présidents d'unités (cf. <i>infra</i> annexe 11.3.3) • Nouveau questionnaire sur les structures d'aides administratives de la Faculté pour les étudiant-e-s (2015 ou 2016) 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'encadrement (1.3.1)
2.2. Promouvoir la mobilité OUT	<ul style="list-style-type: none"> • Facilitation de la validation des crédits obtenus hors UNIL • Simplification de la procédure administrative • Renforcement de l'attractivité du dispositif d'information 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi et analyse des statistiques fournies par UNISIS sur la durée moyenne des études avec et sans mobilité • Étude et aménagement de quelques dispositions pratiques visant à faciliter la mobilité 	<p>Dès 2014</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur spécifique c « Mobilité romande » (cf. <i>infra</i> annexe 11.1.2) • Tableau de la mobilité en Lettres (cf. <i>infra</i> annexe 11.2.2) • Indicateur spécifique d « Durée des études » (cf. <i>infra</i> annexe 11.1.2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'encadrement (1.3.1)

2.3. Augmenter les effectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'attractivité des études de Lettres • Actions de promotion auprès des élèves du Secondaire II • <i>Développement et actualisation des programmes de spécialisation du MA</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Décanat: réflexion sur le sujet • <i>Enseignants</i> • <i>Décanat + Commission de l'enseignement + COFELEC</i> 	En cours	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur standard 3 « Évolution de la population estud. » (cf.annexe 11.1.1) • Indicateur standard 5 « Taux de graduation » (cf. an. 11.1.1) • Indicateurs spéc. a « Nombre d'étudiant-e-s de 1er et 2e cycles (pour toute la Faculté et par discipline) » (cf. an. 11.1.2 et 11.2.4), d « Durée des études » (cf. an. 11.1.2), e « Préalables » (cf. annexe 11.1.2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Affirmer les spécificités de l'UNIL dans le paysage suisse des hautes écoles (4.3)
3. DIPLÔMÉS 3.1. Connaître le devenir des diplômés	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation du succès de la formation en Lettres vis-à-vis du monde professionnel • Amélioration de l'attractivité du portail ALUMNIL 	<ul style="list-style-type: none"> • Décanat: analyse et réflexion sur les données d'UNISIS dès qu'elles seront disponibles 	Dès 2014	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur spécifique f « Devenir professionnel des étudiant-e-s » (cf. infra annexe 11.1.2). 	<ul style="list-style-type: none"> • Animer un réseau d'alumni (3.1.4) • Soutenir les associations d'alumni existantes et susciter l'apparition de nouvelles associations (3.1.5)

Chapitre 7 « RECHERCHE »					
THÉMATIQUES / Objectifs	Actions	Moyens mis en oeuvre	Calendrier	Indicateurs	Points du plan stratégique
1. SOUTIEN À LA RECHERCHE 1.1. Maintenir des conditions-cadres favorables à la recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Optimisation des outils et des personnes-ressources existants • <i>Soutenir la traduction de projets en anglais</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Décharges-recherche • Efficacité accrue des Consultants-recherche • Journées de la recherche • Collaboration accrue entre le Décanat et la Commission de la recherche 	En cours 2015	<ul style="list-style-type: none"> • Graphiques et listes du site web de la Faculté / rubrique Recherche 	<ul style="list-style-type: none"> • Étendre la culture de recherche à tous les niveaux (2.1.1) • Valoriser les chercheuses et les chercheurs (2.1.2) • Augmenter le temps disponible pour la recherche (2.1.3) • Soutenir l'obtention de fonds de recherche (2.1.4)
1.2. Concilier recherche, enseignement, administration et vie privée des enseignants-chercheurs	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement du temps de recherche pour les enseignants-chercheurs • Réflexions sur l'organisation du calendrier académique 	<ul style="list-style-type: none"> • Décanat : gestion souple du cahier des charges; aménagement des tâches administratives au sein du calendrier académique 	En cours	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur h « Taux d'absentéisme pour maladie des enseignants-chercheurs » (cf. <i>infra</i> annexe 11.1.2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le temps disponible pour la recherche (2.1.3)
1.3. Améliorer l'information en matière de financement de la recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la pertinence de l'information concernant le financement de la recherche 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants-recherche : création d'une base de données recensant les sources possibles de financement pour les Lettres ; collaboration accrue avec la Cellule Recherche UNIL, notamment pour la définition des besoins des Lettres. • Décanat et Commission de la recherche : réfléchir à l'utilité du seed funding 	Dès 2013	<ul style="list-style-type: none"> • Graphiques et listes du site web de la Faculté / rubrique Recherche 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'obtention de fonds de recherche (2.1.4)
1.4. Régler quelques problèmes spécifiques liés à des financements externes	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement d'une ligne de conduite vis-à-vis des nouvelles exigences financières du FNS concernant des projets dirigés par des profs. honoraires et vis-à-vis des « chaires Sandoz ». 	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion à ce sujet par le Décanat 	Dès 2013		<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'obtention de fonds de recherche (2.1.4)

<p>2. RENOMMÉE SCIENTIFIQUE DE LA FACULTÉ, COLLABORATIONS SCIENTIFIQUES</p> <p>2.1. Développer la renommée nationale et internationale de la Faculté</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encouragement à la diversité des thèmes de recherche • Encouragement à l'ouverture de nouveaux champs de recherche (nouvelles technologies, Digital Humanities, etc.) • Encouragement aux partenariats scientifiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Informations ciblées aux enseignants-chercheurs par les Consultants-recherche • Commission de la recherche : choix pertinent des thématiques des Journées de la recherche • <i>Décanat et UNICOM: concertation d'une stratégie</i> 	<p>En cours</p> <p>2014</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Graphiques et listes du site web de la Faculté / rubrique Recherche 	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à de gros projets de recherche suisses et européens (2.1.5) • Favoriser l'interdisciplinarité dans la recherche (2.1.6)
<p>2.2. Visibiliser les partenariats scientifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Récolte systématique de données sur les collaborations scientifiques de la Faculté 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants-recherche avec l'aide du RI : élaboration d'une base de données 	<p>Dès 2013</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur g « Rayonnement scientifique » (cf. <i>infra</i> annexe 11.1.2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les chercheuses et les chercheurs (2.1.2) • Développer des collaborations internationales via des partenariats privilégiés (2.2.4)
<p>3. VALORISATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE</p> <p>3.1. Améliorer la promotion de la recherche</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la stratégie mise en oeuvre depuis 2009 	<ul style="list-style-type: none"> • Chargée de communication + Consultants-recherche : colonne « À la Une » du site web, newsletter, cartographie actualisée des recherches, actualisation régulière du site web/rubrique Recherche en collaboration avec la Cellule recherche UNIL 	<p>En cours</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Graphiques, listes et archives du site web de la Faculté 	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les chercheuses et les chercheurs (2.1.2)

3.2. Visibiliser les activités scientifiques des chercheurs et chercheuses (publications, colloques)	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la stratégie mise en oeuvre depuis 2010 	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable facultaire SERVAL/Unisciences ; amélioration de la communication avec la BCU (SERVAL, open access) • Chargée de communication : clarification de la collaboration avec UNICOM 	<p>Dès 2013</p> <p>Dès 2013</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Unisciences/ SERVAL 	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les chercheuses et les chercheurs (2.1.2)
3.3. Planifier le devenir des publications de la Faculté	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexions et pistes à proposer sur l'évolution des publications, leur format (papier ou électronique), leurs canaux de diffusion, leur coût 	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexions à ce sujet par la Commission de la recherche et la Commission des publications Lettres ; discussions avec les professionnels des milieux de l'édition 	2013-16		<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les chercheuses et les chercheurs (2.1.2)
3.4. Vulgariser les résultats de la recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion des principaux résultats de la recherche auprès de différents publics • Etablissement d'un inventaire des compétences potentiellement intéressantes pour les médias • Etablissement d'une stratégie concertée avec UNICOM 	<ul style="list-style-type: none"> • Sections et enseignants: cours publics et autres formes d'intervention extra muros • Chargée de communication • Décanat, chargée de communication, UNICOM 	<p>En cours</p> <p>Dès 2014 ou 2015</p> <p>2014</p> <p>2014</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les chercheuses et les chercheurs (2.1.2) • Affirmer la politique culturelle de l'UNIL (3.3)
3.5. Définir des critères d'évaluation de la recherche pertinents pour les sciences humaines	<ul style="list-style-type: none"> • Journées de la recherche en Lettres • Formuler une proposition de critères pertinents pour l'évaluation de la recherche en Lettres 	<ul style="list-style-type: none"> • Décanat : démarches auprès de l'ASSH, la CUS, etc. • Participation aux projets des organes internes et externes 	2015		<ul style="list-style-type: none"> • Mesurer la qualité de la recherche de l'UNIL (2.1.7)

Chapitre 8 « Ressources »					
Objectifs	Actions	Moyens mis en oeuvre	Calendrier	Indicateurs	Points du plan stratégique
1. STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES					
1.1. Planifier l'affectation des postes en concertation avec UNINE, UNIGE, voire UNIFR	<ul style="list-style-type: none"> •Participation à la CPA UNIGE •Établir des contacts plus étroits avec UNINE 	•Décanat	<p>En cours pour UNIGE</p> <p>À initier dès 2013 pour UNINE</p>		•Poursuivre la collaboration entre les universités du Triangle AZUR (4.5.4)
1.2. Participer à la réflexion UNIL sur le statut des MER1	•Suivre les débats du Conseil UNIL, s'y engager le cas échéant	•Décanat	En cours		•Garantir un taux d'activité suffisant pour les postes de relève (4.1.4)
1.3. Hausser à 100% les postes de professeur à taux inférieurs	•Affecter les éventuelles réallocations ou redistribuer des ressources	•Négociations avec la Direction et politique interne du Décanat	Dès 2013		•Améliorer l'encadrement (1.3.1)
1.4. Renforcer le PAT	•Augmenter le budget et/ou redistribuer des ressources	•Analyse interne par le Décanat	2013-14		•Améliorer l'encadrement (1.3.1)
1.5. Monter à au moins 70% tous les postes d'AD	•Affecter les éventuelles réallocations ou redistribuer des ressources	•Négociations avec la Direction et politique interne du Décanat	2014		•Apporter un soutien aux doctorants (4.1.1)
1.6. Diminuer la charge d'enseignement des MA	•Augmenter le budget	•Négociations avec la Direction	2015		•Mettre en oeuvre des mesures spécifiques destinées aux personnes de niveau post-doctoral (4.1.2)
1.7. Doter les sections de langues des moyens nécessaires à la certification en langues	<ul style="list-style-type: none"> •Engager Frs 40 ou 50'000.- du fonds du CdV •Augmenter le budget 	•Déjà accepté par la commission CdV	2013		•Améliorer l'encadrement (1.3.1)
		•Négociation avec la Direction	2014		
1.8. Stabiliser l'encadrement en Asie du Sud	<ul style="list-style-type: none"> •Repenser les contributions du fonds de Boer •Ajuster le budget 	•Discussion avec le responsable du fonds de Boer	2013		•Améliorer l'encadrement (1.3.1)
		•Négociation avec la Direction	2013 (en cours)		
1.9. Renforcer l'encadrement en Section d'anglais	•Augmenter le budget	•Négociation avec la Direction	2015		•Améliorer l'encadrement (1.3.1)
1.10. Conserver dans les bases d'adresses les MER à la retraite et garder le contact avec eux	•Vérifier la situation avec le CI et les RH	•Discussions avec CI et RH de la Faculté	2013	•S'informer sur l'état des bases d'adresses	

1.11. Conserver l'équilibre internes /externes et hommes /femmes dans les recrutements des professeurs	<ul style="list-style-type: none"> •Tenir compte de ces critères dans les procédures de présentation des candidats 	•Décanat	2013-2018		<ul style="list-style-type: none"> •Prendre des mesures en faveur de l'égalité entre femmes et hommes (4.2.3)
1.12. Mettre en application les nouvelles procédures de promotion	<ul style="list-style-type: none"> •Garantir l'application rigoureuse des directives 	•Décanat	2013-2018		<ul style="list-style-type: none"> •Améliorer les procédures d'évaluation des professeurs assistants en prétitularisation conditionnelle (4.1.3)
1.13. Mettre en application les recommandations du groupe de travail facultaire lié au projet « Horizon 50/50 » de l'UNIL	<ul style="list-style-type: none"> •Impliquer les présidents de sections, la FDI, le CF, l'Attachée à la communication 	•Décanat et communauté facultaire	2013-2018		<ul style="list-style-type: none"> •Prendre des mesures en faveur de l'égalité entre femmes et hommes (4.2.3)
1.14. Obtenir une dérogation automatique aux principes RH pour les bénéficiaires des subides « Marie Heim-Voegtlin »	<ul style="list-style-type: none"> •Engager des discussions avec la Direction et le BEC 	•Décanat et groupe « Vision 50/50 »	2013		<ul style="list-style-type: none"> •Prendre des mesures en faveur de l'égalité entre femmes et hommes (4.2.3)
1.15. Mettre en vigueur le système d'attribution des bureaux aux chercheurs invités et chercheurs sur fonds externes	<ul style="list-style-type: none"> •Attribuer de nouvelles tâches au PAT 	•Adjoint de Faculté	2013		
1.16. Réussir au mieux l'opération de redéploiement des unités dans l'Anthropole	<ul style="list-style-type: none"> •Poursuivre la collaboration UNIBAT-Décanat-sections •Vérifier l'application conforme du projet •Gérer les ressources allouées <i>ad hoc</i> 	•Décanat et présidents de sections	2013-2014		<ul style="list-style-type: none"> •Planifier les développements et la rénovation des infrastructures du campus de Dorigny (4.6.1)
2. ÉVOLUTION BUDGÉTAIRE ET DISTRIBUTION DES RESSOURCES					
2.1. Identifier de manière plus précise l'encadrement des étudiants d'autres facultés dans les enseignements Lettres	<ul style="list-style-type: none"> •Comptabiliser les étudiants UNIL in et out par rapport à la Faculté 	•Services administratifs de la Faculté, y.c. EFLE (collaboration avec SSP, FGSE, FTSR)	2013		<ul style="list-style-type: none"> •Améliorer l'encadrement (1.3.1)

2.2. Clarifier les responsabilités budgétaires pour les enseignements FLE donnés aux collaborateurs des autres facultés	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter avec la Direction et séances Dido 	<ul style="list-style-type: none"> • Décanat 	2013		
2.3. Considérer avec la Direction les perspectives d'amélioration de l'instrument SAP	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter avec la Direction et le SF 	<ul style="list-style-type: none"> • Décanat, comptable et RH Faculté 	2013-14		
2.4. Envisager un élargissement de la marge de manoeuvre budgétaire pour les frais de fonctionnement et financements ponctuels	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer les modalités actuelles de distribution des ressources Groupe 31 • Etudier les possibilités de changements en cette matière 	<ul style="list-style-type: none"> • Décanat, comptable et responsable RH de la Faculté 	2016		
3. PERCEPTION DES PRESTATIONS OFFERTES PAR LES SERVICES CENTRAUX					
3.1. Améliorer les rapports avec l'équipe développement/SAP du CI	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter avec le CI • Participation au groupe Gestud 	<ul style="list-style-type: none"> • Décanat et RH Faculté • Contrat 	2013-14 En cours		<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un nouvel outil informatique de gestion des études (1.2.7)
3.2. S'entendre avec le Ci pour obtenir une amélioration des procédures d'imputation comptable des commandes de reprographie	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter avec le Ci et UNICOM 	<ul style="list-style-type: none"> • Adjoint de Faculté 	En cours		
3.3. S'entendre avec le SF pour obtenir plus de constance dans la gestion des mêmes dossiers	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter avec la Direction et le SF 	<ul style="list-style-type: none"> • Décanat et comptable 	2013-14		
3.4. Obtenir du SF la possibilité d'encaisser des taxes et émoluments par e-payment et/ou cartes de crédit	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter avec la Direction et le SF 	<ul style="list-style-type: none"> • Décanat 	2013		
3.5. Travailler à une meilleure collaboration avec UNICOM	<ul style="list-style-type: none"> • Faire le point avec le Secrétaire général de l'UNIL 	<ul style="list-style-type: none"> • Décanat et Chargée de communication Faculté 	2013		

3.6. Obtenir d'UNICOM des modèles facilement adaptables pour la production d'affichettes et autres documents promotionnels	• Discuter avec le Secrétaire général de l'UNIL	• Décanat et Chargée de communication Faculté	2013		
3.7. Négocier avec UNIBAT en vue d'améliorer le système d'abonnement aux parkings	• Discuter avec UNIBAT	• Décanat	2013		
3.8. Améliorer avec les RH UNIL l'information sur le suivi des dossiers des collaborateurs scientifiques externes	• Discuter avec les RH	• Décanat	2013		

Thématique « Doctorants et relève académique »					
THÉMATIQUES / Objectifs	Actions	Moyens mis en oeuvre	Calendrier	Indicateurs	Points du plan stratégique
1. ASSISTANTS DIPLÔMÉS					
1.1. Clarifier et améliorer le cahier des charges du CI inférieur	• Analyse du bilan de situation, analyse des mesures envisageables, de leur coût et de leur impact sur la mise en oeuvre des plans d'études et sur le fonctionnement des unités, ainsi que sur l'avancement de la thèse des assistants	• Décanat et ACIL : élaboration d'un nouveau modèle de cahier des charges ; sensibilisation des présidents de section et des nouveaux assistants à cette question ; allègement des tâches des assistants en fin de mandat ; élaboration d'une annexe au certificat de travail	En cours	• Nouveau questionnaire envoyé aux membres de l'ACIL en 2015-2016 pour juger de l'impact des mesures prises	• Apporter un soutien aux doctorants (4.1.1)

2. DOCTORANTS					
2.1. Améliorer les conditions-cadres du doctorat en Faculté	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des pratiques : établissement d'un catalogue des bonnes pratiques en matière de supervision doctorale, réflexions sur la reconnaissance institutionnelle de la direction et de la co-direction de thèse, sur les procédures d'immatriculation, sur les thèses en cotutelle, sur la durée moyenne d'une thèse et les causes d'abandon avant l'obtention du doctorat 	<ul style="list-style-type: none"> Mise sur pied d'un groupe de travail piloté par le Décanat ; discussions avec l'ACIL, les doctorants et les directeurs de thèses ; discussions avec le SII en vue d'une simplification des procédures d'immatriculation des candidats étrangers 	2013-16	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur e « Nombre de doctorant-e-s » (cf. <i>infra</i> annexe 11.1.2) Nouveau questionnaire envoyé aux membres de l'ACIL en 2015-2016 pour juger de l'impact des mesures prises 	<ul style="list-style-type: none"> Apporter un soutien aux doctorants (4.1.1)
2.2. Soutenir les doctorants	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des mesures mises en oeuvre dès 2008 en matière de soutien individuel aux doctorants et à leurs travaux, ainsi qu'en matière d'encadrement collectif des doctorants Affirmation répétée des spécificités du doctorat ès lettres 	<ul style="list-style-type: none"> Décanat : soutien à la FDI, remboursement de frais de déplacement scientifiques pour les doctorants ; redéfinition du financement des publications des thèses et des travaux de doctorants ; encouragement à la création (ou au maintien) d'écoles doctorales ; résistance aux pressions sur le format et la durée des thèses 	En cours	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur e « Nombre de doctorant-e-s » (cf. <i>infra</i> annexe 11.1.2) 	<ul style="list-style-type: none"> Étendre la culture de recherche à tous les niveaux (2.1.1) Valoriser les chercheuses et les chercheurs (2.1.2) Apporter un soutien aux doctorants (4.1.1)
2.3. Disposer de données pertinentes et complètes sur les doctorants et sur les directeurs et co-directeurs de thèses	<ul style="list-style-type: none"> Créer un fichier unique sur les doctorants en regroupant des données provenant des fichiers du SII, des RI et de la Faculté 	<ul style="list-style-type: none"> Secrétariat des étudiants Lettres avec la collaboration du SII et du RI, ainsi que de l'ACIL ; éventuellement établissement d'un modèle commun de fichier 	dès 2013	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur e « Nombre de doctorant-e-s » (cf. <i>infra</i> annexe 11.1.2) 	<ul style="list-style-type: none"> Valoriser les chercheuses et les chercheurs (2.1.2)

3. JEUNES DOCTEURS, MAÎTRES ASSISTANTS 3.1. Soutenir et valoriser les jeunes docteurs ès lettres	<ul style="list-style-type: none"> Mise en valeur des travaux scientifiques et des compétences professionnelles des docteurs Mesures d'encouragement à la poursuite des activités scientifiques après le doctorat 	<ul style="list-style-type: none"> Décanat : création du référentiel de compétences du doctorat ès lettres Décanat : grande attention prêtée à la charge horaire des maîtres assistants 	En cours	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur f « Devenir professionnel des étudiant-e-s » (cf. <i>infra</i> annexe 11.1.2) 	<ul style="list-style-type: none"> Valoriser les chercheuses et les chercheurs (2.1.2) Mettre en oeuvre des mesures spécifiques destinées aux personnes de niveau post-doctoral (4.1.2)
--	---	---	----------	--	---

5. Avis des experts externes

Dans leur rapport, les experts externes ont d'abord souligné la bonne qualité du travail d'auto-évaluation réalisé par la Faculté. Ils ont relevé la richesse et la clarté du rapport d'AE et constaté que le diagnostic qui y est posé correspond à la réalité, à vrai dire enviable, de la Faculté. Ils se sont même montrés surpris de constater un tel degré de satisfaction auprès de toutes les personnes rencontrées dans tous les corps. Venant, pour certains d'entre eux, de facultés comparables connaissant, comme à peu près partout, de graves difficultés, ils ont manifesté leur surprise.

Les remarques et suggestions que les experts ont formulées peuvent se résumer comme suit:

- Gouvernance: la Faculté n'a pas formulé clairement ses missions et objectifs. La structure largement participative de la prise de décision donne l'impression, aux experts habitués à d'autres réalités, que le Décanat manque de réel pouvoir, qu'il en est réduit à gérer les affaires courantes sans pouvoir mener de véritable politique ajustée à l'évolution des contraintes et des besoins manifestés par la société pour une faculté de ce type. Des observations ont aussi été faites sur la structure "trop compliquée" de la Faculté et sur les économies que l'on pourrait faire en fusionnant les trop nombreuses unités.

- Enseignement et recherche: les excellents résultats allégués dans le rapport auraient pu être étayés de façon plus concrète; d'une manière générale, la Faculté devrait faire un effort pour mieux mettre en valeur ses réels atouts et qualités.

- Enseignants-chercheurs: les doléances relatives à la périodicité trop longue des congés scientifiques (dits sabbatiques) ainsi qu'au statut des MER1 ont été bien entendues, de même que la réponse du Décanat précisant que ces deux points se situent au-delà du périmètre de décision des facultés.

- Budget: en augmentant la part du budget réservée aux dépenses conjoncturelles, par rapport à celles qui concernent les postes structurels, le Décanat se donnerait les moyens d'une politique plus énergique en termes de choix stratégiques, de soutien à des projets spécifiques, de réponse efficace aux exigences nouvelles posées par la société, etc.

6. Réponse du Décanat à l'avis des experts

Le Décanat a répondu en exprimant sa reconnaissance pour l'attention que lui ont portée les experts et pour l'examen rigoureux auquel ils se sont livrés lors de leur visite comme à la lecture des documents qui leur avaient été fournis. Relevant une certaine contradiction entre les suppositions

négatives quant à l'efficacité de la gouvernance et le constat de satisfaction généralisée au sein de la Faculté ainsi que de qualité du travail qui y est fait, le Décanat a aussi exprimé son désaccord avec le double présumé postulant, d'une part, l'inefficacité d'une gouvernance largement participative et, d'autre part, la plus grande rentabilité de structures plus concentrées. Il a, en revanche, pris bonne note des suggestions relatives aux efforts plus importants qui pourraient être faits pour mieux valoriser les atouts de la Faculté; il retient la proposition d'énoncer clairement les missions et objectifs de la Faculté. De même, il entend tenir compte de la remarque concernant l'éventualité d'une répartition budgétaire différente entre charges fixes et charges disponibles pour des actions spécifiques. Ces éléments, ainsi que d'autres détails ont permis au Décanat d'affiner le plan de développement issu de l'AE.

7. Prise de position de la Direction UNIL sur l'ensemble du processus d'AE de la Faculté des lettres

Dans sa prise de position datée du 11 mars 2014, la Direction de l'UNIL exprime sa satisfaction par rapport à l'ensemble du processus d'AE tel qu'il a été réalisé par la Faculté des lettres. Cette démarche a répondu en tous points aux attentes de la Direction en cette matière, comme aux directives de la COVER. Le plan de développement est jugé riche, ambitieux et néanmoins réaliste, correspondant très largement aux projets de la Direction énoncés dans le plan stratégique de l'UNIL. La Direction approuve également la teneur générale de la réponse du Décanat aux avis formulés par les experts externes. Quelques points du plan de développement ont toutefois suscité des commentaires et suggestions dont la Faculté a tenu compte pour donner à ce plan la forme définitive qu'il présente dans le présent document.

Table des matières

1. Introduction	p. 1
2. Présentation générale de la Faculté	p. 1-3
3. Bilan global (tableau SWOT)	p. 4
4. Plan de développement	p. 5-19
5. Avis des experts externes	p. 20
6. Réponse du Décanat à l'avis des experts	p. 20
7. Prise de position de la Direction UNIL	p. 2